



COMMISSARIAT GENERAL

Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT /CONSULTANT RESSOURCES  
HUMAINES EN VUE DE LA DYNAMISATION DES SERVICES DES  
RESSOURCES HUMAINES À L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)**

Date de lancement de l'Avis : 10 JUIL. 2026

Date de Clôture de l'Avis : 24 JUIL. 2026

AMI N° 001 /2026/OTR/CG/PRMP/CGMaP

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) a obtenu, dans le cadre de son budget de gestion 2026, des ressources destinées au financement du **recrutement d'un expert/consultant en ressources humaines**, en vue de la dynamisation des services des ressources humaines de l'Office. À cet effet, l'OTR entend mobiliser une partie de ces fonds pour le règlement du marché de prestations intellectuelles relatif à ce recrutement.

2. Les prestations à réaliser comprennent notamment les éléments suivants:

**a. En matière institutionnelle et des effectifs :**

- évaluation de l'efficacité et de l'efficience du cadre organique actuel de l'Office, analyse de la structure des effectifs et des besoins réels, avec proposition d'une réorganisation adaptée aux meilleurs standards ;
- actualisation des fiches de postes, identification des postes critiques, ajustement des effectifs selon les priorités et élaboration de plans de succession ; et
- proposition de solutions d'amélioration de la productivité et de l'efficacité des agents, de mesures de réduction des coûts liés aux ressources humaines, ainsi qu'appui à la mise en place d'une politique de gestion des effectifs, d'outils de gestion prévisionnelle et d'un plan de mobilité et de gestion de carrière.

**b. En matière d'évaluation des performances :**

- évaluation des systèmes d'évaluation de la performance existants, avec proposition d'améliorations et développement d'indicateurs clés de performance pour mesurer l'efficacité des services ;
- appui à la direction des ressources humaines pour l'élaboration d'un guide d'implémentation des contrats de performance et la mise en place d'une politique de formation alignée sur les objectifs stratégiques et les résultats des évaluations ; et
- formation des managers sur l'utilisation des contrats de performance et la gestion des suites des évaluations.

**c. En matière d'outils de gestion des ressources humaines :**

- actualisation et modernisation des outils de gestion et des procédures des ressources humaines ;
- révision du statut du personnel et le code de conduite des agents de l'office ; et

- propositions des solutions de gestion des ressources humaines adaptées à la nouvelle technologie.

**d. En matière d'amélioration des conditions de travail :**

- évaluation de l'équité interne et externe des rémunérations et des autres avantages sociaux alloués au personnel et proposer une politique de rémunération transparente et équitable ;
- proposition de mesures visant à améliorer l'environnement de travail et le bien-être des employés; et
- recommandation de solutions de gestion des talents pour l'identification, le développement des futurs leaders et la rétention du personnel.

**3. Le délai de réalisation de la mission est de six (06) mois.**

**4. Les consultants individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers, les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs).**

**5. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae signés des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum vitae (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2ème sera invité à son tour à la négociation.**

**6. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :**

| Critères d'évaluation                        | Note pour le critère | Sous critères d'évaluation et note                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Moyens de Preuve à fournir par le candidat                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Qualification                             | 15                   | Au moins un Master (BAC +5), MBA en Ressources Humaines, Administration, Droit ou domaine connexe : <b>10 pts</b><br>Au moins une (01 <sup>e</sup> ) certification en Ressources Humaines : <b>05 pts</b>                                                                                                                                                                  | Diplôme (copie légalisée)                                                                                                                                                                                                     |
| 2. Expérience professionnelle                | 20                   | Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans comme Responsable des Ressources Humaines dans une grande Institution Publique ou Privée : <b>10 pts</b><br>Avoir au moins cinq (05) années d'expériences comme Expert ou Consultant en Ressources Humaines : <b>6 pts</b><br>Expérience en réformes administratives ou institutionnelles : <b>4 pts</b> | Diplôme ou preuves d'expérience (CV et Copies des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution/attestations de service fait), appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants |
| 3. Compétence spécifique                     | 60                   | Expérience avérée en matière de réforme des administrations fiscales et/ou douanières: <b>50 pts</b><br>Compétences en conduite de changement : <b>10 pts</b>                                                                                                                                                                                                              | CV et Copies des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution/attestations de service fait, appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants                                   |
| 4. Connaissance de la région et de la langue | 5                    | Expérience des missions en Afrique Sub-saharienne : <b>3 pts</b><br>Bonne maîtrise de la langue de travail (Français) : <b>2 pts</b>                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                               |
| TOTAL                                        | 100                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                               |

**7. La note minimale requise pour être présélectionné est : 70 points.**

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

**8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires relatives aux documents de référence à l'adresse ci-après : 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment annexe A de l'OTR, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ,41, rue des Impôts ; et aux heures suivantes : 07h 30 à 12h 30 et de 14 h 30 à 17h 30 (GMT), tous les jours ouvrables.**

9. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- a. la lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat ;
- b. le CV daté et signé conformément au modèle joint ;
- c. le diplôme légalisé ; et
- d. les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin ou les attestations de travail).

Les manifestations d'intérêts, rédigées en langue française, doivent être déposées sous pli fermé comportant deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en format PDF sur clé USB, à l'adresse ci-après : **1<sup>er</sup> étage du Bâtiment annexe A de l'OTR, Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), 41, rue des Impôts.**

Au plus tard le 24 JUIL. 2026 à 10 heures précises.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

10. Les candidatures peuvent être envoyées par voie électronique sur l'adresse : **marches-publics@otr.tg**

11. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **1<sup>er</sup> étage du Bâtiment annexe A de l'OTR, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), 41, rue des Impôts, le**  
24 JUIL. 2026 à 10 heures 30 min.

Fait à Lomé, le 10 JUIL. 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics



Akouetse Paulin BATE